



M. l'abbé Matthieu Salenave et M. Sean Mc Kenna : Deux exemples de déviation théologique qui illustrent pleinement la magistrale leçon du Professeur Marcel De Corte (2/2)

([1ère partie](#))



Les prises de position de M. l'abbé Matthieu Salenave et de M. Sean Mc Kenna sont révélatrices d'un problème bien plus important, bien plus répandu et infiniment plus profond que le sectarisme anecdotique de tel prêtre ou d'un simple fidèle. Ces prises de position relèvent de la défense psychologique et du confort intellectuel qui refuse d'affronter une situation chaotique. À la réalité douloureuse est préférée une illusion, objectivement fausse mais subjectivement rassurante. Ce sectarisme des uns et des autres prétend retrouver l'ordre dans le chaos. Il permet de faire "comme si" la situation déroutante n'existait pas. **Car l'apostasie universelle, que les plus clairvoyants ne contestent pas, a une conséquence effrayante qui, elle, est contestée même par les plus clairvoyants : l'absence d'autorité légitime universelle et visible.**

La leçon de Marcel De Corte

En 1974, dans un long article intitulé *Histoire et fondement de la notion d'autorité (Itinéraires, n°183, 184, 185)*, l'éminent professeur à l'Université de Liège, Marcel De Corte, avait non seulement vu mais aussi expliqué cette situation.

Pour ce brillant philosophe, que « *la notion d'autorité* » soit au « *cœur même de la crise planétaire* » est « *d'une évidence solaire* ». Non seulement dans la famille et les pays, mais encore dans « *l'Église catholique* » qui a, « *d'un seul coup, abdiqué toute autorité depuis le récent concile* » Vatican II : « *nous avons sous les yeux le spectacle prodigieux, fascinant, incroyable, d'une Église sans obligation ni sanction, d'une Église "permissive", où tout est*



dorénavant permis, où la loi surnaturelle et ses articles dogmatiques sont reniés, où la loi liturgique cède à tous les dérèglements, où la loi naturelle entortillée dans les pires sophismes a fait place aux plus dangereuses divagations de la conscience livrée à son propre arbitraire. »

La description que faisait Marcel De Corte de la révolution « dans l'enseignement de l'Église » sous Paul VI vaut plus que jamais sous François : « *Il n'est plus personne dans l'Église qui sache ce qu'il doit faire ou ne doit pas faire. Le principe du subjectivisme révolutionnaire a emporté la dernière digue...* » Or, comme « *il n'y a pas et qu'il n'y aura jamais de société digne de ce nom sans autorité, il n'est pas étonnant de voir l'humanité vaciller sans cesse au bord de l'anarchie et de la révolution permanente.* »

Le Professeur passe ensuite en revue, avec toute son érudition et sa précision, l'autorité à travers les âges.

« **L'autorité en Grèce** ». Sa « *démocratie [...] était en fait une aristocratie des citoyens formellement distincte de l'immense majorité des habitants d'Athènes composée de métèques et d'esclaves. [...] Rien n'est plus étranger à l'esprit grec que l'individualisme des droits de l'homme et du citoyen qui modèle la société selon la volonté de ses membres.* » La « *conception que les Grecs avaient de l'autorité* » se résumait dans « *l'autorité transcendante de la loi* » qui « *ne dérive pas des hommes, mais de sa nature divine* ». Mais le jour où les sophistes ont persuadé les Grecs que la loi n'était qu'une « *convention toujours abrogeable* », l'autorité s'est effondrée, « *et avec elle, toutes les communautés dont elle est l'axe, parce qu'elle ne repose plus sur Dieu, mais sur l'homme qui se proclame dieu, sur l'homme délié de l'observation de la loi qui le transcende et qui exige de lui l'obéissance au bien commun de la société et au Bien commun universel* ».

« **L'autorité à Rome** » était aussi « *revêtue d'une valeur sacrée* » : pères de famille, Sénat romain et « *sa tête (princeps), le guide (dux), le détenteur de l'autorité (auctor) qui fait croître et ordonne pour le bien de l'ensemble les diverses parties du corps social.* » « *Sa régression est liée aux mêmes causes qui détruisirent l'autorité en Grèce. Sous l'influence du néo-pythagorisme importé de Grèce et des cultes orientaux en provenance d'Asie Mineure, le lien religieux, garanti par des prescriptions rituelles minutieuses, qui unit les citoyens les uns aux autres en vue du bien commun et de la grandeur de Rome, se relâcha. [...] Le Sénat va lentement abdiquer son auctoritas au bénéfice de ce qu'on appellerait aujourd'hui la "conscience individuelle".* »

« **L'autorité au Moyen Age** » repose sur la féodalité : « *l'homme lige ou libre s'engage devant Dieu à une fidélité absolue envers un homme libre plus puissant que lui, qui lui assure aide et protection. L'autorité et la société ressurgissent au niveau élémentaire. Elles ressuscitent également au niveau d'un Empire instable dont le christianisme est la foi officielle. [...]* L'auctoritas retrouve une vie nouvelle dans la langue ecclésiastique. En 494, le pape Gélase écrit à l'empereur Anastase la phrase célèbre qui dominera les relations de l'autorité spirituelle et de l'autorité temporelle à travers tout le Moyen Age : « *Deux puissances dirigent ce monde, ô Empereur Auguste : l'autorité sainte des Papes et le pouvoir royal.* » Il existe deux sociétés, parfaites chacune dans leur ordre : une société surnaturelle, l'Église, et une société naturelle, l'État. [...] Les autorités qui les régissent ne peuvent s'opposer l'une à l'autre pas plus que la



grâce et la nature ne peuvent se faire obstacle. [...] Toute société est établie sur un axiome fondamental : "l'ordination de ses parties au tout" par une autorité législative, exécutive et judiciaire. L'Église le confirme de toute l'autorité surnaturelle qu'elle reçoit de Dieu. »

Puis arrive la Réforme qui commence la « **transition révolutionnaire** » si bien décrite par Bossuet dans son « *Oraison funèbre de Henriette-Marie de France, Reine de Grande-Bretagne, prononcée le 16 novembre 1669* » : « *la source de tout le mal est que ceux qui n'ont pas craint de tenter, au siècle passé, la réformation par le schisme, ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés que la sainte autorité de l'Église, ils ont été obligés de la renverser... Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance... il n'y a point de particulier qui ne se voie autorisé par cette doctrine à adorer ses inventions, à consacrer ses erreurs, à appeler Dieu tout ce qu'il pense. Dès lors, on a bien prévu que, la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini, que l'opiniâtreté serait invincible ; et que tandis que les uns ne cesseraient de disputer, ou donneraient leurs rêveries pour inspirations, les autres, fatigués de tant de folles visions, et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iraient enfin chercher un repos funeste, et une entière indépendance, dans l'indifférence des religions, ou dans l'athéisme. » ; « *Tout tourne en révolte et en pensées séditeuses quand l'autorité de la religion est anéantie [...]. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom* » ne voyant pas qu'elle se dirige vers la « *servitude.* »*

Ensuite Marcel De Corte explique ce qu'il appelle « **la racine de la contestation** ». L'Église catholique est une vraie société qui, comme toute société, a une seule tête : le Christ. Mais elle est une société unique en son genre : elle est essentiellement une société de personnes, « *sans autre lien entre elles que celui du péché avant le baptême, ou celui de la grâce surnaturelle après l'élection divine* », « *à l'image de la Sainte-Trinité qui est son dogme premier et fondamental sur lequel reposent tous les autres.* »

La société naturelle, elle, n'est pas et ne peut pas être une société de personnes, car « *on ne fait du social qu'avec du social. Il est impossible d'associer réellement des individus séparés les uns des autres et qui n'ont, par hypothèse, rien de commun les uns avec les autres. La société politique ne se compose pas d'individus, mais de familles dont elle prolonge l'élan naturel vers la vie en commun, vers une vie en commun civilisée.* »

« *Mais si l'on ne peut faire du social avec de l'individuel, la "société" politique moderne engendrée par la Réforme et définitivement accouchée par la Révolution française, n'est pas une société véritable mais une dissociété* » : « *La démocratie moderne, société de personnes, est la caricature de l'Église* » Elle « *n'est pas et ne peut pas être un régime politique* », elle « *est une hérésie chrétienne.* » Car « *elle est la projection dans l'ordre temporel qui la refuse d'une structure sociale propre à la société surnaturelle qu'est l'Église fondée par Jésus-Christ, société de personnes qui n'est possible que dans l'ordre de la grâce.* »

Dans cette dissociété, « *on pratiquera le laisser-faire, le laisser-passer en matière économique sans autre fin que l'enrichissement personnel* ». Dans cette dissociété, « *l'État* » aura un « *pouvoir immense* » mais une « *autorité nulle* ». Cette « *hérésie chrétienne laïcisée* » conduira



inexorablement le monde « **vers le totalitarisme** ».

Marcel De Corte explique ensuite, en 1974, la logique mondialiste qui n'a fait qu'empirer par la suite : « *La démocratie libérale* » n'existe que grâce à « *l'État moderne dont les pouvoirs sont illimités puisqu'ils ne sont plus mesurés par les communautés naturelles ou semi-naturelles que la Révolution a détruites au bénéfice ou, plus exactement, au maléfice des "droits imprescriptibles et absolus de la personne humaine". Ce n'est point un paradoxe de soutenir que l'expansion de l'étatisme est le corollaire direct du libéralisme, c'est une constatation historique : "l'État-gendarme" est l'ombre menaçante de la démocratie libérale, l'obscur projection d'elle-même dont elle ne peut se dépouiller sans verser dans la totale anarchie. Cet État qui n'est plus le pilote et le gardien du bien commun, le mainteneur de la loi par excellence qui subordonne les parties au tout, est désormais une puissance sans bornes dont le rôle est de satisfaire les exigences, sans bornes à leur tour, des citoyens considérés individuellement ou dans leurs groupes de pression. À cette fin, l'État moderne multiplier ses règlements, étendra jusqu'à l'extrême le tissu de plus en plus serré de ses structures administratives et deviendra fatalement un État technocratique.* »

À ce phénomène de dissolution politique s'est ajoutée, « depuis Vatican II » la dissolution religieuse : « **la décomposition de l'Église** ». « *En s'ouvrant au monde moderne, au monde de la Réforme et de la Révolution, au monde du libéralisme et du socialisme, l'Église catholique s'est ouverte du même coup à sa propre présence défigurée, dégradée, qui tente vainement de se projeter dans le temporel comme une société de personnes et qui doit, pour essayer d'y parvenir, détruire les sociétés traditionnelles que l'intelligence et la volonté de l'homme ont édifiées au cours des siècles, et ruiner toute autorité.* » « *Cette décision aberrante n'a pas seulement déclenché "l'auto-démolition de l'Église", elle a effacé, elle est en train d'effacer la distinction du spirituel et du temporel que le Christ a opérée, sans laquelle toute société est vouée à la négation permanente de l'autorité.* »

« *En présentant la "démocratie" comme le prolongement temporel de l'Évangile, l'Église catholique officielle se mue en agent de destruction des sociétés que la nature de l'homme a édifiées et de l'autorité qui les couronne, d'une efficacité inouïe. Elle réitère l'aventure de la Réforme et sacralise la Révolution. Elle anéantit le fondement même de l'autorité, et de la sienne propre.* »

« *Société de personnes, l'Église catholique ne peut tenir que par le liant d'une foi et d'une liturgie surnaturelles communes à tous ses membres et maintenues en leur intégrité absolue par l'autorité que Dieu a déléguée à la Hiérarchie. [...] Toute autorité vient en effet de Dieu, dans les deux ordres essentiellement distincts et conjoints de la nature et de la grâce. Sans cette inébranlable pierre d'angle, toute société, quelle qu'elle soit, est vouée à la destruction. [...] La foi catholique se fonde sur le témoignage souverainement autorisé de Celui qui, étant la Vérité et la Véracité absolues, ne peut se tromper ni nous tromper : "propter auctoritatem ipsius Dei revelantis qui nec falli nec fallere potest", nous dit la Constitution De fide catholica de Vatican I, clairement, sans ambiguïté. Elle est une grâce qui unit les personnes à qui elle est octroyée dans une société surnaturelle commune : l'Église. L'autorité ecclésiastique doit, sous peine de trahir Dieu, veiller sur l'intégrité de la foi dans le dogme révélé, dans l'action liturgique, dans les mœurs chrétiennes. Les élus, rassemblés dans l'Église, seront conduits par*



elle, sous son autorité, vers leur fin naturelle, leur Bien commun à chacun : la vision béatifique. »

Or, depuis Vatican II, tous ceux qui se sont assis sur le siège de Pierre ont mené une politique révolutionnaire. **Tous, de Jean XXIII à François, se sont trompés et nous ont trompés** quant à l'intégrité de la foi, quant à l'action liturgique, quant à la loi des mœurs chrétiennes. Comme nous l'avons montré dans notre livre, *Communion et anathème selon la doctrine catholique*, nous n'avons plus affaire à des « *Vicaires du Christ* » mais à des « *Aumôniers d'une Révolution antichrist* ».

Tous ont pris pour « *boussole* » le Concile Vatican II qui « *pour la première fois, a placé le principe de la liberté en matière religieuse au-dessus de l'obligation de connaître et de répandre la vraie religion* » (Alain Savary). Tous ont proclamé l'égalité des religions et propagé un œcuménisme interconfessionnaliste et indifférentiste. « *Or, à lui seul, enseigne Léon XIII, ce principe suffit à ruiner toutes les religions, et particulièrement la religion catholique, car, étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soient égalées.* » (*Humanum genus* § 24) Tous se sont appuyés sur la déclaration maçonnique des Droits de l'Homme. Tous ont loué la "liberté de conscience" appelée par le Pape Grégoire XVI « *maxime fausse et absurde ou plutôt un délire* ». Tous ont multiplié les repentances qui ont injustement humilié le passé de la Sainte Église. Tous se sont fondés sur une philosophie personnaliste. Tous ont favorisé le libéralisme moral, la destruction liturgique et théologique. Tous ont assumé la rupture pratique, sinon théorique, avec le passé de l'Église...

Cela a déjà été traité en long et en large par plus d'un observateur. **Tout peut se résumer à deux citations** : l'aveu du cardinal Ratzinger, futur Benoît XVI au sujet du texte clé de Vatican II : « *le texte Gaudium et Spes joue le rôle d'un contre-Syllabus dans la mesure où il représente une tentative pour une réconciliation officielle de l'Église avec le monde tel qu'il était devenu depuis 1789.* » (*Principes de théologie catholique*, Épilogue) et le constat lucide de Mgr Lefebvre : « *Je crois sincèrement que nous avons affaire à une contrefaçon de l'Église. Non seulement ils n'enseignent plus la foi catholique et ne défendent plus la foi catholique, mais ils enseignent autre chose. Ce n'est plus l'Église catholique.* » (Ecône, 21 juin 1978)

Marcel De Corte avait donc parfaitement raison d'écrire : « **la crise de l'autorité est aujourd'hui à son comble.** Elle ne sera dénouée que par une autorité juste, garante du bien commun, morale et "divine", comme disaient les Anciens, par le fait même, et rigoureusement attentive à l'expérience du passé. »

Conclusion

Pour l'instant, il y a bien un pouvoir légal mais il n'y a plus d'autorité légitime ; il n'y a plus de société humaine mais des dissociétés déshumanisantes, parce que les hommes ont décidé la mort de Dieu. Pour l'instant, il n'y a plus d'autorité légitime souveraine, car l'autorité légitime souveraine ne peut être que divine, et elle n'est point divine si elle n'est pas aussi infaillible ! Or, qui peut assurer que l'enseignement de François est infaillible, que sa liturgie est



traditionnelle ou que sa morale est catholique ? Comment prétendre que François ait une autorité infaillible quand il canonise Jean-Paul II, qui, aux dires de Mgr Lefebvre, est un homme « *inspiré par le diable et au service de la Maçonnerie.* » Or, cette autorité qui canonise aurait dû être infaillible. Elle ne l'a point été, elle ne peut donc être légitime. Or, sans l'autorité d'un souverain pontife infaillible, point d'autorité visible et souveraine sur terre. Et par conséquent, plus d'autorité visiblement et officiellement légitime chez les évêques et les prêtres. Parce les uns n'auront pas de mandat ecclésiastique, et parce que les autres tiendront leur mandat d'un hérétique ou, pour reprendre les termes mêmes de Mgr Lefebvre, d'un "antichrist".

Cette réalité-là, bien peu acceptent de la reconnaître. Le chaos auquel nous assistons est dû à l'apostasie et à l'indifférence des hommes vis-à-vis de l'autorité de Dieu. « *Quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il la foi sur terre ?* » (Lc 18, 8). Et la conséquence et le châtement de cette apostasie sont l'absence d'autorité légitime sur terre. D'où ce conseil du Père Calmel en 1971 de continuer le « *combat chrétien* » par de « *petites unités qui refusent d'entrer dans je ne sais quelles organisations systématiques et universelles. Dans ces diverses unités, [...] l'autorité est réelle et indiscutée ; le problème du chef ne se pose pratiquement pas ; l'œuvre à faire est précise.* »

Pourquoi Dieu d'ailleurs donnerait-il une autorité à des hommes qui ne veulent pas la respecter ? Pourquoi donnerait-il des prêtres pour conférer ses sacrements à des hommes qui les refusent ? À la fin des temps, nous révèle saint Paul, Dieu enverra « *des illusions puissantes qui feront croire au mensonge* » ceux « *qui se perdent, parce qu'ils n'ont pas ouvert leur cœur à l'amour de la vérité qui les eût sauvés* », « *en sorte qu'ils tombent sous son jugement tous ceux qui ont refusé leur foi à la vérité, et ont au contraire pris plaisir à l'injustice.* » (II Thess, 2, 10-13)

N'oublions pas ce que Donoso Cortès écrivait en 1849 : « *Je tiens pour prouvé et évident qu'ici-bas le mal finit toujours par triompher du bien, et que le triomphe sur le mal est réservé, si l'on peut s'exprimer ainsi, à Dieu personnellement.* » Ni ce que le cardinal Pie prêchait en 1859 : « *L'Église, société sans doute toujours visible, sera de plus en plus ramenée à des proportions simplement individuelles et domestiques.* »

N'oublions pas ce que le chanoine Arminjon enseignait en 1881 : « *Lorsque la foi chrétienne aura achevé de s'éteindre dans les cœurs, lorsque la jouissance et le bien-être seront devenus les dieux du jour et l'exclusive préoccupation des âmes, alors [...] l'or primera la religion et la morale, il deviendra la base de la politique et la clef de voûte de toutes les institutions, les financiers seront les pontifes et les rois. Et le peuple qui possédera le plus d'or sera celui qui nous possédera plus prochainement.* »

N'oublions pas ce qu'affirmait, en 2003, l'historien Jean de Viguerie : « *Nous devons nous rendre à l'évidence, la patrie a disparu de nos yeux. De même la nation. L'indépendance et la souveraineté sont les conditions nécessaires de l'existence d'une nation. Or, nous savons ce que l'europhisme et le mondialisme ont fait de l'indépendance et de la souveraineté de la France. [...] Depuis plus de deux siècles sont persécutés dans notre pays ceux qui refusent de rendre un culte aux mythes appelés droits de l'homme. La patrie disparue, la nation désagrégée, il reste l'État. [...] Avec l'État issu des Lumières et de la Révolution, on ne fera jamais rien. Les Vendéens et le comte de Chambord l'avaient compris. Un jour peut-être les*



Français le comprendront. [...] En fait, il n'y a plus de France, et ce sont les gouvernements qui l'ont tuée. Voilà la réalité. » (Les deux Patries)

N'oublions pas enfin ce que dit, en 2018, Valerie Bugault, docteur en droit : « Aujourd'hui la monnaie ne sert plus le bien commun mais des intérêts privés. La monnaie est aujourd'hui conçue structurellement comme un instrument de domination. Aujourd'hui le pouvoir politique n'est qu'une émanation du pouvoir économique qui se cache derrière les institutions étatiques mais qui est aux mains d'une minorité financière nomade, anonyme, apatride et cosmopolite. L'État français, techniquement, fonctionnellement, n'existe plus. Il n'a plus aucune souveraineté. On en parle encore beaucoup, mais c'est parler de quelque chose qui a disparu depuis un moment. C'est flagrant depuis les institutions européennes mais c'est vrai depuis les 150 dernières années... L'élément clé à garder en tête et à comprendre, c'est que le pouvoir politique en Occident n'existe plus. Il n'est qu'un voile n'ayant qu'une fonction représentative ; alors que le pouvoir réel est détenu par les principaux détenteurs de capitaux qui se cachent derrière les multinationales et les grandes institutions bancaires, qui sont apatrides et cachés par l'anonymat des capitaux. La prise du pouvoir politique par le pouvoir économique s'est réalisée au siècle des lumières. La séparation des pouvoirs a été en réalité la dissolution des pouvoirs au profit d'un Nouvel Ordre Mondial dont les chefs réels sont anonymes, donc irresponsables - car n'ayant pas de compte à rendre - sans limite et totalitaire.... » (Radio Courtoisie)

C'est donc l'heure des ténèbres prophétisée par les Écritures... Nous vivons sous le règne de Mammon qui a occulté celui du Christ et de l'Église. Dans ces conditions, et en attendant que l'Agneau jette « *le diable dans l'étang de feu et de soufre, où [seront] la bête et le faux prophète* » (Apoc 20, 9), n'est-il pas temps de prendre au sérieux ce qu'écrivait, en 1862, Mgr de Ségur dans son livre « *La Révolution expliquée aux jeunes gens* », particulièrement son dernier et 25^e chapitre que certaines éditions ont osé supprimer : « *Une redoutable et très possible solution de la question révolutionnaire* » :

« Un certain nombre de catholiques, parmi lesquels plusieurs évêques et docteurs fort éminents en science et en sainteté, ont la conviction profonde que nous approchons des derniers temps du monde, et que la grande révolte qui brise depuis trois siècles toutes les traditions et les institutions chrétiennes, aboutira au règne de l'Antéchrist [...]. L'Antéchrist n'est pas aussi éloigné qu'on pense. La Révolution lui prépare les voies, en détruisant la foi, en séduisant les masses, en abaissant les caractères, en travaillant sans relâche à l'abolition sociale de l'Église. [...] Le monde catholique est en train de perdre la foi, déjà ruinée dans les trois quarts de l'Europe par le protestantisme, et, dans l'univers entier, combattue, menacée par la fureur réunie de ce même protestantisme et des autres fausses religions. [...] Une des raisons les plus sérieuses qui portent à croire que nous approchons définitivement de ces temps néfastes, c'est que personne n'y croit plus. [...] Quoiqu'il en soit, l'Église touche à une grande crise ; que ce soit ou non la dernière, il faut absolument nous préparer à combattre et à souffrir ; il faut nous détacher de cœur des biens périssables que la Révolution peut nous ravir, usant de ce monde comme n'en usant pas, tendant à la céleste patrie et, sur la terre, ne vivant que pour l'éternité. Il faut que la Vierge immaculée soit la Reine bien aimée de notre cœur, l'Eucharistie notre pain de chaque jour, le saint Évangile notre lecture la plus chère. »



FIN

Abbé Olivier Rioult